

<http://www.laccreteil.fr/spip.php?article277>



Pillage du domaine public naturel.

- INFORMATIONS & ÉCHANGES - Coups de gueule & coups de sang -



Date de mise en ligne : mardi 30 août 2016

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

Ce pillage nous concerne sur le secteur du lac de Créteil, que ce soit concernant les poissons, les oiseaux, mammifères, plantes, etc., c'est pourquoi, nous avons décidé de vous informer par une sélection de quelques parutions qui vont vous permettre de mieux comprendre cette problématique.

le **JDD**.fr

- Article du 13 décembre 2015 du Journal du Dimanche ["En Ile-de-France, les dégâts insoupçonnés du braconnage en eau douce"](#)

Le Parisien

- Article du 26 juillet 2015 du Parisien (Créteil et ses environs sont également concernés) [Tristes vols de chardonnerets](#)
- Cette année, il y a encore eu des vols d'oeufs de cygnes et d'oies au bord du lac de Créteil (vous êtes nombreux à nous l'avoir signalé ...) mais pas uniquement...
- Certains capturent des hérissons autour du lac de Créteil, que ce soit du côté de la ville ou de l'Île de loisirs (Un de nos contacts est intervenu de nuit dans le jardin au pied de l'Hôtel de Ville et de la Mac, pour faire relâcher plusieurs hérissons capturés et mis dans un sac en plastique, à un autre endroit un hérisson dépecé a été retrouvé à côté d'un feu de bois...

franceinfo:

- Article de France Info ["trois chasseurs de hérissons arrêtés par les policiers"](#).



- L'Union Nationale des Carpistes Libres met en place la Cellule Anti Trafic de l'[UNCL CATAC | Union Nationale des Carpistes Libres](#).
 - [Les dossiers « trafic de carpes »](#)
 - [Le Parisien du 28 mars 2018 : Des carpes volées et revendues à prix d'or dans l'Oise et en Ile-de-France](#)

Mais aussi :

- [Braconnage du Bruant ortolan dans les Landes](#)



Ce ne sont que quelques exemples, que certains n'imagineraient pas possibles en ville, c'est pourtant la triste réalité !

Nous sommes dans l'attente d'une véritable prise de conscience de ces problèmes par les politiques (de tout bord) et les instances qui ont en charge de faire respecter les réglementations.

Textes législatifs :

Article L415-3 du Code de l'environnement (Version en vigueur au 10 août)

Consulter :

Télécharger :



- [Article L415-3 du Code de l'environnement \(Version en vigueur au 10 août 2016\)](#)
- [Code de l'environnement \(Version consolidée au 1 septembre 2016\)](#)

Post-scriptum :

D'autres informations sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/LacdeCreteil/>